

*États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre*

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Benson, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) du Surintendant des assurances du Canada, Volume II, États annuels des compagnies d'assurance (incendie et risques divers), pour l'année terminée le 31 décembre 1967, conformément à l'article 9 de la Loi concernant le département des assurances, chapitre 70, S.R.C., 1952.

Par M. Pepin, membre du conseil privé de la reine,—Arrêté en conseil C.P. 1968-1994, en date du 24 octobre 1968, autorisant, en vertu de l'article 21 de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, un contrat d'assurance par la Société d'assurance des crédits à l'exportation, avec la *The de Havilland Aircraft of Canada, Limited* en vue de la vente de 12 avions Buffalo, de matériel, d'outils, de fournitures et de services à la *Ministerio da Aeronautica, Brasil*, conformément à l'article 21B de ladite loi, chapitre 105, S.R.C., 1952, modifiée en 1960-1961. (Textes français et anglais)

Par M. Pepin,—Arrêté en conseil C.P. 1968-1995, en date du 24 octobre 1968, autorisant, en vertu de l'article 21A de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, le financement à long terme, par la Société d'assurance des crédits à l'exportation, de l'achat de marchandises et l'acquisition des services d'ingénieurs, de constructeurs, de techniciens et autres services de même nature, de la *Montreal Engineering Company, Limited*, par la *Compania Boliviana de Energia Electrica, S.A.—Bolivian Power Company Limited*, conformément à l'article 21B de ladite loi, chapitre 105, S.R.C., 1952, modifiée en 1960-1961. (Textes français et anglais)

---

A 10 h. 12 du soir, M. l'Orateur ajourne d'office la Chambre à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.